

PHASE COMPLEMENTAIRE DU MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE
RENTREE SCOLAIRE 2026

DEMANDE D'EXEAT- D'INEAT OUVERTE UNIQUEMENT AUX ENSEIGNANTS TITULAIRES

A retourner exclusivement à la direction des services départementaux de votre département actuel
au plus tard le vendredi 3 avril 2026 à l'adresse électronique suivante : ineatexeat86@ac-poitiers.fr

Cadre réservé à
l'administration

Civilité* : Madame - Monsieur

Nom d'usage* : Nom de naissance * :

Prénom* : Date de naissance* :

Courriel professionnel* : Téléphone portable : (Facultatif)

Adresse personnelle* :

Situation familiale* : Marié(e) Pacsé(e) Célibataire/Concubin(e) Divorcé(e)/Séparé(e) Veuf/ Veuve

* mentions obligatoires

<p>Département auquel vous êtes rattaché(e) administrativement en qualité de titulaire :</p> <p>Choisissez un élément.</p>	<p>Affectation actuelle :</p> <p>Ecole/établissement :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Commune :.....</p>
---	---

Situation administrative actuelle :

en activité en congé de maladie ordinaire en poste adapté

en congé de longue maladie en congé de longue durée. inapte aux fonctions**

autre (détachement, disponibilité etc.) précisez :

**** l'inaptitude invalide toute demande de mutation (LDGM 22/10/2024)**

<p>Département(s) Sollicité(s) :</p> <p>Vœu 1 : Choisissez un élément.</p> <p>Vœu 2 : Choisissez un élément.</p> <p>Vœu 3 : Choisissez un élément.</p>	<p>Vœu impératif Mayotte : <input type="checkbox"/></p> <p><i>Concerne l'agent affecté à Mayotte suite à une mobilité. Ce vœu assure au candidat un retour dans le département où il exerçait avant son arrivée à Mayotte.</i></p>	<p>Retour automatique POP : <input type="checkbox"/></p> <p><i>Concerne l'enseignant en activité au 01/09/2025 et affecté depuis au moins trois années sur le même poste à profil (POP) et lui assure, s'il le demande, un retour automatique dans le département où il exerçait avant son recrutement POP.</i></p>
---	---	--

<p>Corps/Grade (cocher la case correspondant à votre situation) :</p> <p><input type="checkbox"/> Instituteur</p> <p><input type="checkbox"/> Professeur des écoles de classe normale</p> <p><input type="checkbox"/> Professeur des écoles hors classe</p> <p><input type="checkbox"/> Professeur des écoles de classe exceptionnelle</p>	<p>Echelon : Echelon acquis au 31/08/2025 : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>Echelon acquis au 01/09/2025 : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>Si vous avez changé d'échelon au 01/09, merci de sélectionner la raison de ce changement :</p> <p><input type="checkbox"/> Changement suite à un classement initial ou reclassement suite à un changement de corps/ grade</p> <p><input type="checkbox"/> Changement suite à une promotion d'échelon</p>
--	---

En fonction de votre situation vous devez compléter l'une ou l'autre des deux rubriques ci-dessous :

Situation 1 : Vous avez participé à la phase informatisée sans obtenir de mutation. Si les motifs de votre demande sont inchangés, il convient d'**indiquer votre barème validé** lors de la phase informatisée.

OUI motif(s) identique(s) - barème validé lors de cette phase 2026 :

Situation 2 (deux cas): Vous avez participé à la phase informatisée sans obtenir de mutation et vous avez de nouveaux motifs à faire valoir (mutation du conjoint très récente...) ou vous n'avez pas participé à la phase informatisée : il convient de renseigner les éléments ci-dessous. **Pour toutes les rubriques qui vous concernent, joindre systématiquement les justificatifs afférents (voir annexe de la note de service annuelle : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/spe740_annexe.pdf).**

OUI mais éléments/motifs nouveaux **NON**

Motif(s) de la demande au titre de la phase complémentaire (exeat-ineat) 2026 :

- Rapprochement de conjoint Autorité parentale conjointe
- Handicap CIMM
- Convenances personnelles Autre